

23 AVRIL 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Emploi et recrutement dans l'artisanat du bâtiment Baromètre 2025 en Pays de la Loire

Alors que le secteur du bâtiment continue de faire preuve d'adaptation et d'agilité dans un contexte tendu, les artisans alertent sur une dynamique de l'emploi ralentie, illustrée par un manque de candidats qualifiés et une baisse des intentions d'embauche.

2024 - Des recrutements en nette baisse, mais anticipés

La baisse des embauches observée en 2024 n'est pas une surprise. Les chef.fe.s d'entreprise avaient anticipé ce repli dès l'an dernier (*NB : enquête de conjoncture 2024 – CAPEB Pays de la Loire*), preuve de leur juste perception du marché malgré le manque de visibilité.

Les difficultés de recrutement restent très présentes :

- 70 % des entreprises évoquent un manque de candidats formés,
- 53 % un nombre insuffisant de candidatures.

Dans ce contexte, deux réactions sont observées :

- Certaines entreprises choisissent de ne pas embaucher, au risque de refuser des chantiers ou de réorganiser leur activité.
- D'autres prennent le pari (et le temps) de recruter et forment elles-mêmes leurs salariés, souvent par obligation plus que par choix.

2025 – Une tendance baissière qui se poursuit

Les intentions de recrutement pour 2025 sont en baisse, même si le recul est moins marqué que l'an passé. Un constat lié à un niveau d'activité général à l'équilibre ou en surcharge - par rapport aux capacités de production de l'entreprise - laissant peu de temps pour recruter ou former. Ainsi, les recrutements prévus répondent avant tout à des besoins immédiats conséquences d'une augmentation d'activité, de départs de salariés ou de remplacements urgents.

Pour rappel (selon notre précédente enquête de conjoncture), 2024 s'est avérée être une année de réorganisation des effectifs dans les entreprises, avec une tendance à la rationalisation.

L'ensemble de ces facteurs accentue encore le besoin en main-d'œuvre qualifiée, qui s'avère plus important qu'en 2024.

« J'aime à rappeler qu'au-delà d'être un pilier des territoires, l'artisanat du bâtiment c'est avant tout un métier du cœur faisant appel à l'intelligence de la main, cette belle assembleuse de compétences. »

Alain LACOUR, menuisier-charpentier, Président de la CAPEB Pays de la Loire.

Alternance / apprentissage – Une note d'optimisme

Les intentions d'embauche en apprentissage se stabilisent, une bonne nouvelle. Les entreprises du bâtiment restent pleinement engagées dans la transmission de leurs savoir-faire :

- 30 % souhaitent recruter un apprenti (la moitié est en recherche),
- à ce chiffre s'ajoutent 18 % qui n'y sont pas opposés,
- plus de 250 contrats sont déjà identifiés sur la région (*auprès des entreprises ayant répondu à l'enquête*), dont près de 100 encore à pourvoir.

Une mobilisation à poursuivre

Avec **plus de 800 offres d'emploi** recensées (*auprès des entreprises ayant répondu à l'enquête*), tous contrats confondus, l'artisanat du bâtiment reste un secteur porteur et présentant des opportunités, à condition de lever les freins.

Dans un contexte où les entreprises artisanales ont un rôle naturel et historique à jouer sur les marchés de la rénovation énergétique et de l'accessibilité des logements pour favoriser le maintien à domicile, leur ancrage dans l'économie locale en font des acteurs incontournables du développement de l'emploi.

« Il est temps d'entendre et de comprendre le poids économique, en termes d'emploi, de dynamisme local et de stabilité, que représentent les entreprises artisanales du bâtiment. Malgré les incertitudes, les artisans continuent de jouer le jeu, de former, d'accueillir, de recruter. Mais elles ne peuvent pas tout faire seules. Il est urgent de simplifier les démarches et de valoriser davantage les parcours de formation en alternance et la reconversion professionnelle, pour garantir une main d'œuvre qualifiée sur le marché. »

Alain LACOUR, menuisier-charpentier, Président de la CAPEB Pays de la Loire.

Contact presse :

CAPEB Pays de la Loire
Elodie CHARRON
Responsable communication
elodie.charron@capeb-paysdelaloire.fr

02 40 89 81 87

... à propos de la CAPEB PAYS DE LA LOIRE →

Confédération de l'artisanat
et des petites entreprises du bâtiment

1, rue Louis-Marin
44200 NANTES

Tél. 02 40 89 71 47
capeb@capeb-paysdelaloire.fr

www.capeb-paysdelaloire.com
Siret. N°334 817 624 00037

Membre de
U2P union
des entreprises
de proximité

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents.

La CAPEB Pays de la Loire est la 4^e région en nombre d'entreprises adhérentes. Les cinq CAPEB départementales du territoire comptent 6500 entreprises adhérentes, représentant 26 000 salariés du bâtiment.

La CAPEB Pays de la Loire c'est aussi :

- 1 salon professionnel : ARTIBAT, réunissant 1000 Exposants et plus de 40 000 visiteurs, tous les 2 ans. Prochaine édition les 22,23,24 octobre 2025 au Parc des expositions de Rennes.
- 1 service formation mettant en lien tous les ans 2000 stagiaires et plus de 20 partenaires, organisme de formation.
- 2 baromètres économiques annuels permettant d'analyser la situation de plus de 1000 entreprises du bâtiment.